



ORGANISATION DES ELECTIONS REGIONALES ET DEPARTEMENTALES

Le premier tour des élections départementales et régionales se déroulera ce dimanche 20 juin 2021. Le bureau de vote sera ouvert de 8 heures à 18 heures.

➔ MODIFICATION EXCEPTIONNELLE DU LIEU DE VOTE

En raison du virus Covid-19 et afin de fluidifier les opérations de vote, le lieu de vote est exceptionnellement déplacé dans la salle de motricité de l'école (et non dans la salle du conseil municipal comme habituellement).

L'accès se fera par le fond de la cour de récréation via le grand portail qui se trouve sur la droite de la Mairie. Un fléchage sera réalisé pour faciliter votre venue.



➔ RECOMMANDATIONS POUR LUTTER CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS LORS DU VOTE

Lors de votre venue au bureau de vote, les recommandations suivantes s'appliquent.

Pensez également à apporter votre propre stylo (bleu ou noir)



➡ TENUE DES BUREAUX DE VOTE

La commune recherche toujours des bénévoles pour tenir les bureaux de vote le dimanche 27 juin 2021. Si vous souhaitez vous porter volontaire, vous pouvez joindre la mairie par téléphone au 03.89.25.23.99 ou par courriel : mairie@chavannes-etang.fr. Merci d'avance pour votre collaboration.

JOURNEE CITOYENNE DU 29 MAI – UN GRAND MERCI !



Le 29 mai dernier, vous avez été nombreux à participer à la 6^{ème} Journée Citoyenne organisée par la commune. Comme chaque année, de multiples travaux concourant à l'entretien de notre village ont pu être réalisés.

L'ensemble du Conseil Municipal vous adresse ses plus chaleureux remerciements et vous donne rendez-vous pour l'édition 2022 !

FERMETURE ESTIVALE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de mairie sera **fermé du jeudi 29 juillet au vendredi 14 août 2021 inclus**. En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au 06.61.37.78.07 ou par email à l'adresse suivante : mairie@chavannes-etang.fr



Mairie de Chavannes-sur-l'Etang

9, rue de Bellefontaine
68210 Chavannes-sur-l'Etang
☎ 03 89 25 23 99
✉ mairie@chavannes-etang.fr
🌐 www.chavannes-etang.fr

Horaires d'ouvertures du secrétariat :

Lundi, Mardi, Jeudi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 16h00
Vendredi : 10h00 – 12h00 et 14h00 – 19h00